

Gerzat, le 27 août 2019

RÉUNION PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

LUNDI 2 SEPTEMBRE 2019 À 18h30

Salle du Conseil Municipal de l'Hôtel de Ville

L'ordre du jour est le suivant :

Finances :

- 1 – Admission en non valeur et créances éteintes.
- 2 – Convention d'occupation temporaire.
- 3 – Convention avec le SIEG.
- 4 – Décision modificative n°3.
- 5 – Subvention exceptionnelle BMX.
- 6 – Remise de pénalités au comptable.

Personnel :

- 7 – Gratifications stagiaires.
- 8 – Modification du tableau des effectifs.
- 9 – Recours au contrat d'apprentissage.

Créations de postes – Parcours Emploi Compétences :

- 10 – Pour l'Office Municipal du Sport,
- 11 – Pour le service de restauration municipale,
- 12 – Pour le Service Municipal Enfance Jeunesse.
- 13 – Ecole de Musique – Mise à jour du tableau des effectifs.

Foncier :

- 14 – Vente commune à M. Chatard

Intercommunalité :

- 15 – Signature de la Convention Intercommunale d'Attribution et avis sur le Plan Partenarial de Gestion et d'Information de la Demande.

Divers :

- 16 – Charte de jumelage avec Cervaro.

Questions diverses

Le Maire,
Jean ALBISETTI